

Compte rendu du Conseil municipal du 02 décembre 2019

<u>Présents</u>	<u>Absent(s)</u>
MANSION François, DURANTAY Corine, FERRY Eric ,GUICHARD Jean-Luc, HANRIOT Daniel MATAGNE Benjamin, GROS Pierre,	GAUPILLAT Jean-Baptiste, BATTAGLIA Dominique SIMONIN Nathalie MORCEL Sandrine Excusés : GROS Piere avec procuration à FERRY Eric

1/ Société Losange

La société « Losange » mandatée par le Grand Est pour le réseau très haut débit est passée en mairie pour positionner un sous répartiteur optique (SRO). Il peut aller de 100 à 500 connections. Il se situera devant le relais antenne, juste devant une chambre télécom enterrée.

2/ Société Télium

La société « Télium » se propose d'acquérir une partie de la parcelle porteuse de l'infrastructure de téléphonie mobile.

Le conseil municipal demande au maire de les contacter pour etudier leur proposition .

3/ Travaux

- Suite aux contrôles annuels des extincteurs et de la signalisation incendie de la salle par ProPartner Incendie, il a été établi un devis pour un remplacement du matériel obsolète s'élevant à 904.62€
le conseil municipal valide ce renouvellement de materiel
- Suite aux 2 candélabres accidentés sur la rue Ernest Petit et en face Rue Porte du Charry, la société C Fort Elec a établi un devis de 1936.80€
L'assurance ne prend pas en charge les dégâts de vandalisme.
Le conseil municipal valide ces réparations.
- Une relance a été faite à l'entreprise Thiriote pour la pose de 3 fenêtres (3060.56€) dans le logement communal au dessus de la mairie.
- Une relance a été faite à la société SAS IMAJ pour la réhabilitation de l'aire de jeux (4020€)
- L'alarme était reliée à la ligne téléphonique France Telecom. L'entreprise BC Sécurité a modifié les branchements pour la relier sur la box (301.55€). Ceci a permis de supprimer l'abonnement France Telecom. La ligne téléphonique de la mairie est maintenant reliée à la box internet.
- Toiture de la mairie
Un devis a été demandé à l'entreprise Mairel
- Egayoir
La société Mefran Collectivites propose un devis de 4130.40€ pour 3 tables et 2 poubelles en plastique recyclé.
La subvention accordée par le Grand Est sera de 5400€